

## RESPONSABLE PAIE

### **Missions :**

Le responsable paie coordonne l'aspect administratif de la gestion du personnel. C'est un professionnel du droit du travail et du droit social. Il exerce un rôle de veille sur la législation propre à la réglementation du travail. Le responsable paie a pour missions de :

- Réaliser et émettre les bulletins de paie
- S'assurer de l'application stricte du droit social et du droit du travail
- Entretenir des relations avec les caisses de retraites et les mutuelles
- Suivre les dossiers de gestion du personnel (vacances, RTT, congés maladie etc.)
- Maîtriser les outils informatiques de gestion du personnel
- Conseiller en matière de gestion du personnel

### **Personnalité/Qualité :**

Fiabilité, Confidentialité, Esprit de synthèse et d'analyse

### **Compétences :**

Le responsable paie est un spécialiste des questions administratives liées à la gestion du personnel. À tout moment, il peut être consulté à titre de conseiller auprès de sa hiérarchie. Il doit posséder une excellente maîtrise des questions juridiques liées au droit du travail

### **Evolution professionnelle :**

Étant un spécialiste des questions ayant trait à la gestion administrative du personnel, un responsable de paie peut évoluer en interne vers des postes à plus hautes responsabilités dans le service des ressources humaines.